

Sigonce ... novembre 2024 ... cérémonie du 11 novembre 1918.



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de SIGONCE
Vous invitent à assister
À la 106^{ème} cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918

Lundi 11 novembre 2024
11 heures 45
Au monument aux Morts

À l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par la Municipalité.

...//...

Ce 11 novembre 2024 à 11h45 ce sont environ 50 personnes qui se sont rassemblées place de la mairie et qui se sont rendues en cortège au monument aux Morts précédées par les porteurs de drapeaux de la commune de Sigonce et du Souvenir français afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

...//...



M. Éric Marcello 1^{er} adjoint au maire de Sigonce présentant le déroulement de la cérémonie du 11 novembre 2024.

Émile Portigliatti 004_29

Sigonce 04 ... Commémorations ...

M. Éric Marcello 1^{er} adjoint au maire de Sigonce ouvrait la cérémonie en annonçant :

Mesdames et Messieurs

Le protocole va se dérouler de la façon suivante :

- Introduction de la « Flamme de la Nation » par Monsieur le maire.
- 1^{ère} lecture : « Le Soldat inconnu » par Madame Joseline Belzunce conseillère municipale.
- 2^{ème} lecture : « Le Relais Sacré" par Madame Françoise Deville conseillère municipale.
- Madame Sylviane Ruggiero 2^{ème} adjointe au maire de Sigonce va procéder à la lecture du message de Monsieur Sébastien Lecornu ministre des Armées et des Anciens combattants et de monsieur Jean-Louis Theriot ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.
- Dépôt de gerbes par Madame Mireille Begliomini présidente du Souvenir Français et Monsieur le lieutenant Laurent Magnan adjoint au chef de centre des sapeurs-pompiers de Forcalquier ainsi que par le maire de Sigonce Monsieur Christian Chiapella.

- « Aux Morts »
- 1 minute de silence.
- « La Marseillaise ».
- Remerciements aux porte-drapeaux.

...//...



Introduction sur l'histoire de la « Flamme de la Nation » par M. Christian Chiapella maire de Sigonce.

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024.

Mesdames, messieurs,

La cérémonie à laquelle vous allez assister dans quelques instants, est organisée à l'occasion de la journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix, hommage aux soldats qui ont combattu entre 1914 et 1918, et à tous les « Morts pour la France » qui sont tombés au champ d'honneur, sur tous les fronts.

Cette année, cette cérémonie revêt un caractère particulier. En effet le 3 octobre 2024 le département des Alpes-de-Haute-Provence a accueilli dans la ville de Digne-les-Bains « la Flamme de la Nation ». Cette Flamme prise sous L'Arc de Triomphe la veille a été transportée par les membres du Relais sacré. Après une cérémonie sur la place Charles de Gaulle regroupant près d'une centaine de représentants des communes et un défilé sur le boulevard Gassendi, la Flamme a allumé une vasque placée sur le monument du 11 novembre et a rejoint la délégation militaire départementale pour y être déposée jusqu'au 10 novembre.

Hier, 104 ans après qu'à Verdun le soldat Auguste THIN, avec à ses côtés, André MAGINOT, Ministre des Pensions, désigna le Soldat inconnu parmi 8 cercueils, contenant les corps de 8 soldats français non identifiés pris dans 8 des 9 secteurs du front, « de la mer aux Vosges », la flamme a été recueillie par les époux BEGLIOMINI pour être aujourd'hui déposée solennellement sur le monument aux Morts de notre commune.



La lampe à kérosène, visible sur la droite, au pied du monument aux Morts de notre commune. Nous pouvons apercevoir la flamme recueillie et déposée aujourd'hui solennellement pour l'occasion.

HISTORIQUE.

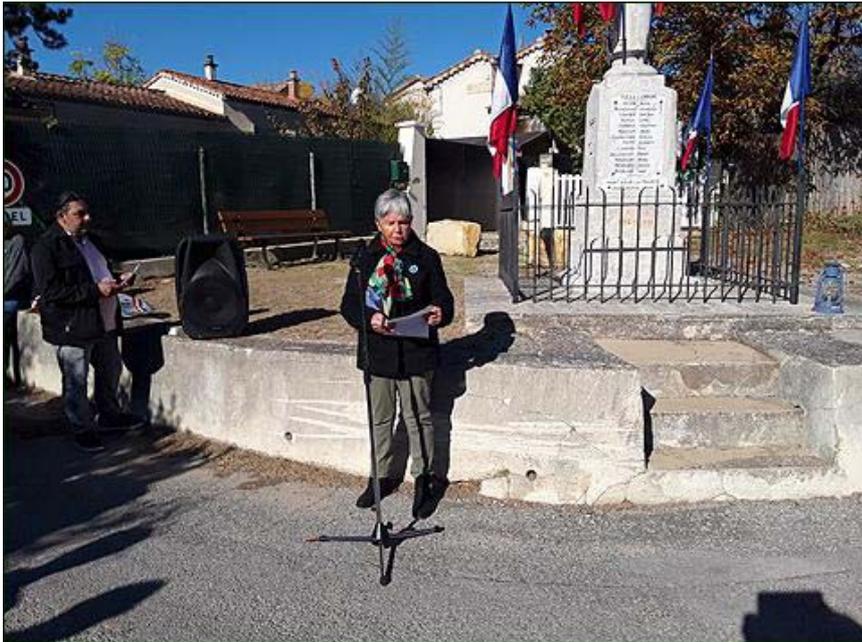
Depuis 1923, une Flamme allumée pour la première fois par André MAGINOT, Ministre de la guerre, brûle perpétuellement sur la Tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe.

En 1934, « le Relais sacré », comité des flambeaux du Souvenir, association loi 1901, fut créé par André LINVILLE, directeur fondateur du journal des Combattants. Il s'était inspiré d'une idée réalisée par nos amis combattants belges. Le flambeau du Relais sacré représente la forme d'un obus, en mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France. Le flambeau fut porté par des Anciens combattants français, suivant le parcours des champs de bataille.

« Le Relais sacré s'efforce d'établir dans les souvenirs des combats et des gloires, la grande et sincère communion des esprits et des cœurs de tous les Français, à quelques générations qu'ils appartiennent, » écrivait Amédée CHIVOT, Président d'honneur du Relais sacré.

...//...

Textes proposés pour lecture lors de la cérémonie du 11 novembre.



1^{ère} lecture : « Le Soldat inconnu » par Mme Joseline Belzunce conseillère municipale.

Première lecture : le Soldat inconnu

Alors que la Grande Guerre fait rage, le 26 novembre 1916, Francis SIMON, président de la Section rennaise du « Souvenir français » émet l'idée de choisir un soldat mort au champ d'honneur et dont le corps n'a pu être identifié, afin de rendre hommage à tous ceux qui ont disparu en défendant la patrie et dont on n'a pu reconnaître la dépouille.

Une loi est votée à cet effet le 8 novembre 1920. Il est décidé que le corps de l'un de ces poilus soit enterré sous l'Arc de Triomphe.

Cette date marquera un point de départ symbolique de la mémoire du Soldat inconnu.

Huit corps, chacun décédé sur l'un des huit principaux lieux de bataille, sont exhumés et disposés au sein de la citadelle de VERDUN pour une cérémonie présidée par André MAGINOT, Ministre des Pensions et lui-même invalide de Guerre.

C'est à Auguste THIN, pupille de la Nation et plus jeune engagé volontaire du 132^{ème} régiment d'infanterie que revient la lourde tâche de désigner lequel de ces huit cercueils sera inhumé sous l'Arc de Triomphe. Appartenant au 6^{ème} corps, et obtenant 6 en additionnant les chiffres de son régiment, il choisit le 6^{ème} cercueil.

Le 11 novembre 1920, les sept autres corps non identifiés rejoindront le cimetière du Faubourg-Pavé près de VERDUN, au cœur d'un mémorial qui leur sera dédié :

« Le carré des sept inconnus ».

Quant au cercueil choisi par Auguste THIN, il rejoint Paris en train, fait une première escale sur la place du Panthéon où le Président de la République lui rend un hommage solennel, puis est amené Place Denfert-Rochereau où il est veillé toute la nuit. Il sera ensuite provisoirement installé dans une salle du pilier gauche de l'Arc de Triomphe, la tombe n'ayant pu être creusée à temps.

Le Soldat inconnu rejoindra sa dernière demeure, lors d'une cérémonie le 28 janvier 1921. La dalle en granite de Vire qui le recouvre comporte l'épithaphe suivante :

« Ici repose un soldat français mort pour la Patrie, 1914-1918 ».

...//...

Émile Portigliatti 004_29

Sigonce 04 ... Commémorations ...

Deuxième lecture : le Relais sacré



2^{ème} lecture : « Le Relais Sacré » par Mme Françoise Deville conseillère municipale.

La Flamme sous l'Arc de Triomphe est portée aujourd'hui devant vous.

Chaque soir un texte est lu, devant la tombe du Soldat inconnu, nous vous en faisons lecture :

Ce geste immuable, dont la grandeur tient autant à sa sobriété qu'à sa symbolique, mérite d'être expliqué, pour que notre démarche, à la fois individuelle et collective, s'inscrive dans cette longue tradition, et qu'elle garde le sens profond voulu dès son origine, par ses pères-fondateurs.

La tombe, est à la fois le tombeau d'un soldat dont nul ne connaît le nom, et le cénotaphe de tous ses compagnons d'armes, d'hier et d'aujourd'hui, morts pour la France au Champ d'honneur. Elle a été conçue pour nous souvenir du sacrifice immense que l'armée française a consenti durant la 1^{ère} Guerre Mondiale pour défendre la France. Les quelque 1.400.000 soldats tués au combat, constituèrent le prix à payer pour défendre chaque arpent de terre de notre pays, et parvenir ainsi à la victoire.

À ces morts, il faut ajouter tous ceux de la 2^{ème} Guerre Mondiale, ceux des guerres d'Indochine, d'Algérie, et enfin, ceux des Opérations extérieures.

Par leur mort, ces soldats nous permettent, aujourd'hui encore, de vivre dans un pays, libre.

Et pour que ce soldat, à la fois inconnu et célèbre, et dont le silence et le sacrifice font la grandeur, ne voit pas sa mémoire se perdre dans l'oubli, ce monument a été magnifié, quelques années plus tard, par une flamme.

C'est la « Flamme du Souvenir »!

Mais si l'œuvre de mémoire est indispensable, elle n'est pas suffisante, car il nous faut aussi chercher à comprendre le sens de ces sacrifices inouïs et incompréhensibles à notre regard d'homme contemporain.

Car le prix des combats fut à l'époque, et reste encore supporté par l'ensemble de la nation française, avec ses destructions, son cortège de blessés, ses veuves de guerre et ses orphelins, qui portèrent et continuent de porter, le prix de la victoire, dans leur cœur, leur corps et leur âme !

Afin que nous comprenions qu'aucune souffrance n'est vaine, quand le but est compris et partagé par tout un peuple, cette flamme a dépassé le symbole de la « fraternité d'armes », pour devenir désormais la « Flamme de la Nation »!

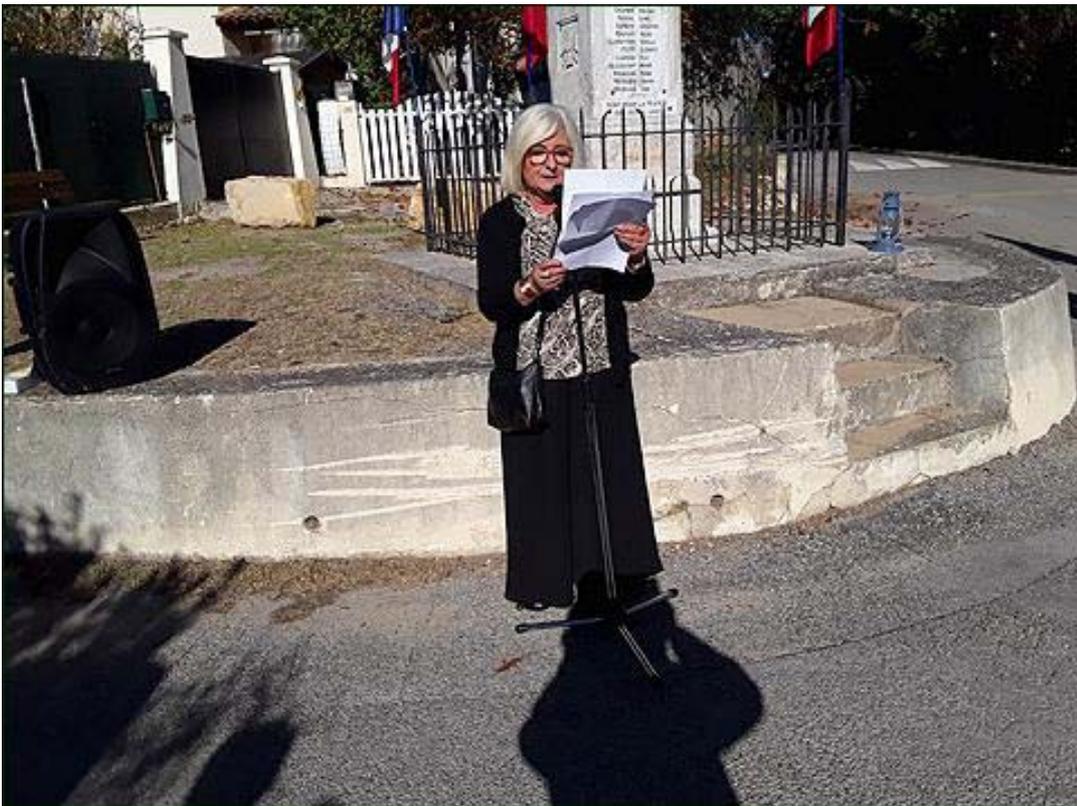
Mais la vie nous apprend que rien n'est jamais acquis définitivement, et que vivre librement dans un pays en paix, se mérite, chaque jour.

Chacun de nous doit donc être conscient, qu'en rendant hommage au Soldat Inconnu, il rend hommage à ceux qui ont servi la France, qui ont bâti et défendu la nation, qui ont payé le prix du sang et des larmes, et qui, aujourd'hui, nous servent d'exemple.

Aussi, chacun de nous, en venant honorer le Soldat Inconnu, doit-il s'engager personnellement à servir son pays, ne serait-ce qu'en faisant son devoir d'Etat partout où il se trouvera.

L'avenir de notre pays est à ce prix ! C'est la « Flamme de l'Espérance »!

...//...



Mme Sylviane Ruggiero 2^{ème} adjointe au maire de Sigonce lit le message de Monsieur Sébastien Lecornu ministre des Armées et des Anciens combattants et de monsieur Jean-Louis Theriot ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

"À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre prochain, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Theriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants."

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80^{ème} anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1^{ère} armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2^{ème} division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République !

Et vive la France !

Message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

MORT POUR LA FRANCE

À l'issue de la lecture du message, Mme Sylviane Ruggiero a prononcé chaque nom de Sigoncier Mort pour la France entre 1914 et 1918.

En chœur tous les assistants ont répondu : « Mort pour la France ! » à l'énoncé de chacun.

- REYNE RAOUL
- MANGIAPAN CHARLES
- GRANIER ÉMILIEN
- PASCAL LÉON
- DEPIEDS SÉRAPHIN
- MAGNAN JULES
- CARRETIER OSWALD
- PETIT CLÉMENT
- CABRIER PAUL
- BEAUCHAMP HENRI
- MOURARD MOÏSE
- MOURARD ABDON
- MOURARD AIMÉ



Plaque commémorative fixée sur le monument aux Morts.

...//...



Mme Mireille Begliomini présidente du Souvenir français et M. le Lieutenant Laurent Magnan adjoint au chef de centre des Sapeurs-pompiers de Forcalquier viennent de déposer un magnifique bouquet au nom du Souvenir français, accompagnés par deux élèves de l'école communale de Sigonce.



M. Christian Chiapella maire de Sigonce dépose une magnifique gerbe au pied de la stèle accompagné par deux jeunes élèves de l'école communale de Sigonce.



Recueillement après le dépôt de gerbe.

Après la sonnerie aux Morts une minute de silence à été observée.

La Marseillaise a été entonnée et la cérémonie s'est terminée par les remerciements aux porte-drapeaux.



De gauche à droite M. Jean François Belzunce et M. Thierry Chiapella porte-drapeaux pour le Souvenir français et pour la commune de Sigonce ont honoré par leur présence cette belle cérémonie commémorative.



Une partie de l'assistance.



Les remerciements aux porte-drapeaux.

M. Le maire a invité les participants à la cérémonie à se rendre au Bistrot-restaurant L'amandier pour partager le verre de l'amitié.

Merci à toutes les personnes pour leur participation à cette journée de commémoration et pour l'aide apportée à la réalisation de cette page.

Émile Portigliatti
Novembre 2024 ... cérémonie du 11 novembre 1918.

Émile Portigliatti 004_29
Sigonce 04 ... Commémorations ...